

Bachelier en gestion hôtelière orientation : management

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Projet MICE			
Code	ECHG3B65PJT	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Christophe PRETI (christophe.preti@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à développer des compétences de communication dans le cadre d'activités spécifiques du secteur d'activité des salons, congrès, foires et événements variés dans une dimension régionale, nationale ou internationale. Elle permet aux étudiants de manager la gestion d'un projet événementiel, son organisation, les relations entre les acteurs HORECA, sa planification, sa communication et son évaluation

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
 - 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise
 - 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
 - 2.1 Répondre aux attentes et anticiper les besoins de la clientèle actuelle et potentielle
 - 2.2 Pratiquer l'écoute et l'empathie et fonctionner « orienté client »
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à la gestion hôtelière**
 - 3.4 Appréhender son activité dans ses différentes dimensions techniques et résoudre les problèmes techniques simples du matériel, des installations
 - 3.5 Appliquer les règles de la profession en matière d'hygiène, de sécurité, de normes dans le respect de la législation
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
 - 4.1 Décrypter et anticiper les évolutions du marché hôtelier et de la restauration et les attentes des clients
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
 - 5.1 Gérer les flux de personnel, répartir et coordonner les tâches et les responsabilités entre les personnes et les équipes, dans le respect des règles spécifiques du secteur
 - 5.4 Gérer les aspects opérationnels de l'activité quotidienne
 - 5.5 Planifier les approvisionnements et gérer les stocks

Acquis d'apprentissage visés

Au cours de l'unité d'enseignement, il est attendu que, en groupes, les étudiants soient capables de :

- Participer activement aux objectifs et les attentes d'une activité MICE

- Transcrire dans un « road book » les conclusions de leurs observations et questionnements sur l'univers de l'évènementiel lors de la participation à un event et faire une mise en commun orale auprès de l'enseignant

Au terme de l'unité d'enseignement, il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant soit capable :

- De se constituer une boîte à outils marketing avec exemples d'applications personnels
- D'expliquer et d'utiliser précisément les notions spécifiques de base du domaine du marketing évènementiel et de pouvoir identifier les activités y afférentes et les enjeux
- D'illustrer au travers d'exemples les outils, les concepts et les méthodes parcourus dans l'unité
- D'être critique par rapport à des mises en situation du sujet développé
- De mettre en évidence les forces et faiblesses constatées dans les activités proposées

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECHG3B65PJTA Projet MICE

36 h / 3 C

Contenu

La typologie de l'évènementiel (culture -événement- exposition - event. d'affaires -foires et salons) et ses acteurs, les avantages économiques de la participation et/ou l'organisation d'event. Ainsi que leurs contraintes (organisationnelles,

institutionnelles, sécuritaires, budgétaires, techniques). L'analyse critériée d'un projet (avant- pendant- après). L'organisation, la logistique et la communication de l'évènementiel (Promotion et relations presse). Notion de réglementation et sécurisation.

Les structures (Stands) d'expositions.

Le sponsoring et la gestion d'un budget event.

La relation exposants/ partenaires /public/ presse dans une stratégie de communication

Le rétro-planning event et son contrôle / évaluation

Démarches d'apprentissage

Mise en situation: mise en place sur le terrain et gestion d'un salon, plus particulièrement la gestion des acteurs et l'activité organisation et animation de l'event

Diaporama, Articles, exposés

Dispositifs d'aide à la réussite

Travaux de groupe en supervision

Sources et références

Communicator, M-P Westphalen, Ed. Dunod, 2014

La boîte à outils du responsable Communication, B Jézéquel et P Gérard, Ed. Dunod, 2012

Media plan

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Présentation Powerpoint

Textes d'ouvrages ou magazines

Vidéos

Conférences

Visites extérieures et mise en situation réelle sur un salon avec ses acteurs

4. Modalités d'évaluation

Principe

En première session: travaux pour 40% et travail de synthèse pour 60%.

Pour la seconde session: 100% de travail de synthèse.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	40				
Période d'évaluation	Tvs	60			Tvs	100

Trv = Travaux, Tvs = Travail de synthèse

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Dans la mesure où cette unité d'enseignement est constituée d'une seule activité d'apprentissage, automatiquement, la note de l'unité d'enseignement est la note de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).